11F0019F
no.22
ex.3

Direction des études analytiques

Documents de recherche

Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
OCT 15 1996
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

LE RENOUVELLEMENT DES EMPLOIS DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER DU CANADA*

par

John R. Baldwin[1] et Paul K. Gorecki[2]

n° 22

Division d'analyse des entreprises et du marché du travail
Direction des études analytiques
Statistique Canada
été 1989

1. Département d'économique, Université Queen's, et boursier de recherche, Division d'analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada.

2. Conseil économique du Canada, et Division d'analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada.

* Cette étude constitue le chapitre 3 de l'ouvrage de John R. Baldwin et Paul K. Gorecki, Changement struturel et adaptation: croissance des entreprises et rotation de la main-d'oeuvre, qui sera publié conjointement par le Conseil économique du Canada et Statistique Canada. M. Baldwin a contribué à ce document grâce au programme de bourses de recherche de Statistique Canada. Les auteurs désirent remercier M. John McVey et M. Garnett Picot de la Division d'analyse des entreprises et du marché du travail pour leur aide.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs uniquement et ne doivent pas être considérées comme celles du Conseil économique du Canada ou de Statistique Canada.

Also available in English

STATISTICS CANADA
STATISTIQUE CANADA
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

96-04829/

RÉSUMÉ

La présente étude traite de la variation de l'emploi dans le secteur manufacturier au Canada entre les années 70 et le début des années 80. L'évolution de l'économie canadienne suscite un transfert constant de ressources d'une utilisation à une autre. La plupart des études antérieures se sont surtout intéressées à l'ampleur des déplacements des travailleurs d'une industrie à l'autre. Nous examinons plutôt ici la mesure dans laquelle l'emploi est redistribué entre les unités de production du secteur manufacturier canadien en raison du fait que certaines entreprises prospèrent et que d'autres régressent. Pour ce faire, nous étudions à la fois la variation de l'emploi liée à l'entrée et à la sortie d'entreprises et celle qui résulte de la croissance et du déclin des entreprises en place. La redistribution de l'emploi découle de la variation de la taille relative des entreprises dans une industrie par rapport à une autre et à l'intérieur d'une même industrie.

Pour examiner la variation de l'emploi, nous nous attardons sur deux points en particulier. Nous évaluons d'abord l'ampleur de l'adaptation qu'a vécue l'économie par le passé. Ce faisant, nous obtenons un point de repère qui permettra de mesurer dans l'avenir les variations prévues engendrées par exemple par la libéralisation des échanges. Nous tentons ensuite de déterminer si le processus d'adaptation correspond à un modèle. A cet égard, nous examinons plusieurs questions. Y a-t-il un taux normal ou habituel de renouvellement des emplois? L'adaptation provient-elle principalement de la contraction (pertes d'emplois) ou de l'expansion (gains d'emplois) des entreprises? Comment la distinction entre ces deux causes varie-t-elle en temps de récession? Quelle est la différence entre le degré d'adaptation qui résulte de l'entrée ou de la sortie d'entreprises et le degré d'adaptation qui découle de la croissance ou du déclin des

entreprises existantes? En quoi le processus diffère-t-il selon qu'on le considère à court ou à long terme? Enfin, nous nous servons des réponses à ces questions pour caractériser la nature du processus d'adaptation que l'on observe généralement dans le secteur manufacturier au Canada.

Mots-clés: rotation de la main-d'oeuvre; entrée; sortie; croissance; déclin d'entreprises.

LE RENOUVELLEMENT DES EMPLOIS DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER DU CANADA

INTRODUCTION

Tout changement dans l'économie canadienne suppose toujours un transfert de ressources d'une utilisation à une autre. Des études antérieures (Charette et.al., 1986) ont examiné jusqu'à quel point des différences au niveau des taux de croissance industrielle entraînaient des changements de l'importance relative de vastes secteurs de l'économie et de certaines industries du secteur manufacturier. Dans le présent chapitre, nous analyserons le degré selon lequel l'emploi est réaffecté entre des unités de production dans le secteur manufacturier du Canada parce que certaines entreprises croissent, tandis que d'autres régressent. La réaffectation concomitante de l'emploi est le résultat de changements tant interindustriels qu'intraindustriels dans la taille relative des entreprises.

Plus globalement, des entreprises régressent ou quittent une industrie à cause d'erreurs administratives, de rendements meilleurs dans un autre secteur d'activité ou de nouvelles conditions du marché. L'emploi varie à la suite de ces changements dans la situation des entreprises à cause de la création de nouveaux emplois et de la perte d'emplois existants. La croissance de l'emploi peut être attribuable à l'ouverture de nouvelles usines ou à l'agrandissement des usines existantes. La perte d'emplois peut être due à la fermeture d'usines ou au déclin d'usines existantes. Les entreprises peuvent également croître et régresser à cause de fusions, mais, dans ce cas, les emplois sont transférés d'une entreprise à une autre.

Dans le présent chapitre, nous nous pencherons sur l'importance du changement de l'emploi occasionné par les entreprises. Nous

le ferons en mesurant l'emploi des producteurs à deux moments précis. La différence correspondra au nombre d'emplois ou de postes qui ont été acquis ou perdus à cause de la croissance et du déclin des producteurs. Il s'agit des changements de l'emploi qui sont imposés directement aux travailleurs à cause de l'essor et de la chute des producteurs. Pour mesurer ce changement, nous nous arrêterons à deux questions. La première a trait à l'importance de l'adaptation que l'économie a absorbée dans le passé. Nous obtiendrons ainsi un repère qui nous permettra d'évaluer les changements pouvant survenir à l'avenir, comme les changements attribuables à une libéralisation accrue du commerce. La seconde consistera à nous demander s'il existe une structure dans le processus d'adaptation. A cet égard, nous analysons plusieurs questions. Y a-t-il un taux normal ou habituel de renouvellement des emplois? En règle générale, l'adaptation se produit-elle avant tout au niveau de la contraction (perte d'emplois) ou au niveau de l'expansion (gain d'emplois)? De quelle façon la division entre ces deux aspects change-t-elle en période de récession? Quelle différence existe-t-il entre l'importance de l'adaptation survenant à cause des entrées et des sorties au niveau des entreprises qui se maintiennent comparativement à la croissance et à la régression? De quelle façon le processus est-il différent à court terme et à long terme?

Durant la dernière décennie, l'économie canadienne a dû s'adapter pour un certain nombre de raisons. La réduction des tarifs douaniers, la concurrence plus vive venant des nouveaux pays industriels, la crise de l'énergie, un changement majeur de la valeur du dollar canadien, l'effondrement des prix des resources naturelles et la récession de 1981-1982 ont tous forcé les entreprises à réagir de diverses façons. L'avenir n'est jamais tout à fait identique au passé. Néanmoins, si nous constatons que certains modes d'adaptation sont relativement

stables, nous pourrons nous en servir pour prédire les modes et les difficultés d'adaptation qui feront surface.

LE RENOUVELLEMENT DES EMPLOIS : TRAVAUX ANTÉRIEURS

Dans une étude antérieure (Baldwin et Gorecki, 1983), l'importance de l'entrée et de la sortie d'entreprises et d'établissements du secteur manufacturier a été étudiée pour les années 70. La situation de tous les établissements a été comparée pour 1970 et 1979 dans le but de mesurer les entrées et les sorties durant la décennie. Même si cette étude ne portait pas sur le renouvellement des emplois, les données dont elle a été inspirée peuvent être utilisées pour faire la lumière sur cette question. Même si, à cause de la période couverte, elle ne visait pas à mesurer les taux annuels de changement, l'étude nous éclaire quand même sur les effets cumulatifs de l'entrée et de la sortie durant une décennie. Parce qu'elle était approfondie, l'étude plaçait également le processus d'entrée et de sortie tant des entreprises que des établissements en regard d'autres changements qui survenaient.

La méthode d'analyse

Dans l'étude de Baldwin et Gorecki (1983), les établissements sont classés comme suit : des entrées par création d'usines (établissements existant en 1979, mais pas en 1970), des sorties (établissements existant en 1970, mais fermés en 1979), des entrées par acquisition d'usines, des sorties par cession d'usines ou des entreprises qui se maintiennent (existant tant en 1970 qu'en 1979)[1]. Les établissements sont ensuite regroupés en entreprises. Par définition, une entreprise est formée de tous les établissements, au niveau des industries à quatre chiffres de la CTI, qu'elle contrôle. Cette classification permet ensuite de regrouper les entreprises, en fonction de la situation de leurs

usines, en entreprises nouvelles, entreprises qui disparaissent et entreprises qui se maintiennent. Les entreprises nouvelles sont divisées en deux groupes : celles qui sont entrées par acquisition d'usine et celles qui sont entrées par création d'une nouvelle usine[3]. Les entreprises qui disparaissent comprennent celles qui sont sorties par cession d'usine[4] et celles qui sont sorties en fermant une usine[5]. Finalement, les usines des entreprises qui se maintiennent comprennent les usines nouvelles, les usines fermées et les usines qui existaient tant en 1970 qu'en 1979. Les usines de cette dernière catégorie comprenaient de plus les usines dont le propriétaire a changé -- par cession ou par acquisition -- et celles qui n'ont pas changé de main.

A cause du mode de classement utilisé, le processus de création et de disparition d'usines pour les entreprises qui se maintiennent peut être comparé à celui des entreprises nouvelles et des entreprises qui disparaissent. Parallèlement, le processus de fusion pour les entreprises qui se maintiennent (fusion horizontale) peut être comparé à celui qui amène de nouvelles entreprises dans une industrie (fusions de diversification). C'est ce que nous faisons dans le tableau 3-1. L'importance de chaque catégorie est mesurée, premièrement, par le pourcentage des entreprises qui s'y trouvent et, en second lieu, par les pourcentages des parts de l'emploi de l'industrie revenant aux nouvelles usines, aux acquisitions d'usine, aux cessions d'usine et aux fermetures d'usine[6]. Les nombres et les pourcentages abordés plus loin sont les niveaux moyens pour l'ensemble des 141 industries à quatre chiffres[7] du secteur manufacturier auxquelles renvoient les données du tableau 3-1.

L'entrée, la sortie et le renouvellement des emplois

Plusieurs caractéristiques des données du tableau 3-1 sur l'entrée et la sortie sont essentielles pour bien comprendre le processus de renouvellement des emplois. Tout d'abord, l'effet cumulatif de l'entrée et de la sortie est important pour la décennie. En 1979, les entreprises qui étaient nouvelles pour l'industrie depuis 1970 représentaient, en moyenne, 33 % de l'ensemble des entreprises et 29 % de l'emploi. Les entreprises qui avaient disparu durant la décennie représentaient, en moyenne, 43 % du nombre d'entreprises en 1970 et 32 % de l'emploi.

Deuxièmement, une partie importante des nouvelles entreprises et des entreprises qui disparaissent comportait la création ou la fermeture d'usines. Si l'on utilise le nombre d'entreprises, on constate que le processus d'entrée est dominé par la création de nouvelles usines. En 1979, 27,4 % des entreprises étaient entrées dans leur industrie depuis 1970 grâce à la création d'usine. Seulement 5,9 % y étaient entrées au moyen d'une fusion. Par contre, si l'on utilise l'emploi, on remarque que l'entrée par création d'usine et l'entrée par fusion de diversification sont partagées de façon plus équilibrée -- représentant, respectivement, environ 16,5 et 12,8 % de l'emploi. Cette importance différente constatée en utilisant l'emploi au lieu de nombres est attribuable à deux facteurs. Les usines créées par les nouvelles entreprises avaient, en moyenne, 53,5 employés[8], tandis que les usines acquises par de nouvelles venues dans une industrie avaient 156,6 employés[9]. En outre, les entreprises du premier groupe construisaient rarement plus qu'une usine; celles du second groupe faisaient l'acquisition, en moyenne, d'une usine et demie[10]. En troisième lieu, signalons que l'importance des processus de disparition des entreprises (cession par rapport à fermeture d'usine) diffère selon que ces

processus sont mesurés par la part du nombre d'entreprises ou par la part de l'emploi. En termes de nombres, la sortie par l'entreprise de la fermeture d'une usine avait plus d'importance. En termes de pourcentage de l'emploi, la sortie par fermeture d'usine et la sortie par cession d'usine avaient à peu près la même importance. En moyenne, les petites entreprises tendaient à disparaître à cause d'une fermeture et les grandes entreprises étaient cédées à d'autres entreprises.

Quatrièmement, l'étude démontre que les catégories de l'entrée d'entreprises nouvelles et de la sortie d'entreprises qui disparaissaient étaient beaucoup plus importantes que les mêmes catégories pour les entreprises qui se maintenaient. Par exemple, les nouvelles usines des entreprises qui se maintenaient représentaient seulement 4,4 % de l'emploi en 1979, tandis que les nouvelles usines des entreprises qui entraient dans une industrie représentaient 16,5 % de l'emploi en 1979. Les fusions de diversification avaient également plus d'importance que les fusions horizontales. La part de l'emploi des usines acquises par des entreprises de la même industrie s'élevait, en moyenne, à 3,2 % en 1979, mais elle atteignait, en moyenne, 12,8 % pour les usines acquises par des entreprises d'une autre industrie.

Dans l'ensemble, ces données montrent qu'un renouvellement important s'est produit dans les emplois au niveau des usines durant la décennie. Elles montrent également qu'il faut être prudent lorsqu'on mesure ce phénomène. L'entrée d'entreprises ne suppose pas toujours la création de nouvelles usines. La création de nouvelles usines survient surtout mais pas toujours au niveau des entreprises nouvelles. Finalement, par elles-mêmes, les fusions horizontales ne montrent pas jusqu'à quel point les emplois sont transférés d'une entité économique à une autre. Pour pouvoir mesurer ce phénomène avec précision, des données sur les fusions de diversification sont également

nécessaires.

Quelle que soit la notion utilisée pour estimer le renouvellement des emplois associé à l'entrée et à la sortie, les données montrent qu'il avait beaucoup d'importance. Si nous utilisons les fermetures d'usine, elles englobaient, en moyenne, 22,1 % de l'emploi de l'industrie en 1970 tant pour les entreprises qui disparaissaient que pour celles qui se maintenaient. Les usines qui avaient été créées au cours de la décennie représentaient 20,9 % de l'emploi en 1979. En moyenne, un pourcentage additionnel de 15,7 % de l'emploi de l'industrie en 1970 se situait dans des usines qui avaient été cédées, tandis qu'en 1979, 16,0 % se situait dans des usines qui avaient été acquises par de nouveaux propriétaires durant la décennie. Donc, 37,8 % de l'emploi de 1970 se trouvait dans des usines qui avaient disparu ou qui avaient été cédées; en 1979, 36,9 % se trouvait dans des usines qui venaient d'être créées ou qui avaient été acquises.

Étant donné que l'entrée et la sortie sont si importantes, les caractéristiques des usines nouvelles et des usines qui disparaissent ont été examinées. Les variables utilisées étaient la taille, la diversité, la productivité et la rentabilité. Pour 1979, les nouvelles usines tant des entreprises nouvelles que des entreprises qui s'étaient maintenues ont été comparées entre elles de même qu'à une norme pour l'industrie -- les usines restées ouvertes des entreprises qui se maintenaient. Parallèlement, pour 1970, les usines fermées tant des entreprises qui avaient disparu que des entreprises qui s'étaient maintenues ont été comparées entre elles et aux usines restées ouvertes des entreprises qui s'étaient maintenues. Les moyennes de ces caractéristiques relatives sont présentées dans le tableau 3-2.

Les nouvelles usines des entreprises nouvelles étaient généralement plus petites et plus spécialisées que les usines nouvelles et les usines restées ouvertes des entreprises qui s'étaient maintenues. Mais, au niveau de la productivité ou de la rentabilité, elles n'étaient pas désavantagées par rapport à ces dernières. En effet, elles étaient plus rentables que les usines restées ouvertes des entreprises qui s'étaient maintenues. Les usines qui avaient été fermées par des entreprises qui disparaissaient étaient plus petites, moins rentables et moins productives que les usines restées ouvertes des entreprises qui s'étaient maintenues.

Il se dégage des conclusions importantes de tout cela. La fermeture d'usine est attribuable à un échec, comme le montrent d'ailleurs les données sur la productivité et sur la rentabilité. En outre, bien que les usines créées par les entreprises nouvelles puissent être désavantagées au niveau de leur taille, elles ne sont pas pour autant acculées à la faillite. Les usines qui avaient survécu jusqu'en 1979 affichaient une rentabilité et une productivité au moins égales à celles des usines restées ouvertes des entreprises qui s'étaient maintenues. Le processus de disparition et d'entrée permet de réaffecter les ressources des entreprises des moins profitables aux plus profitables.

Les processus d'adaptation

Demandons-nous maintenant de quelle façon le processus d'entrée et de disparition permet de réaffecter les ressources entre les industries lorsque les conditions de croissance varient. Si les taux de sortie sont beaucoup plus élevés dans les industries à croissance lente que dans les industries à croissance plus rapide, mais que les taux de création restent relativement constants, alors l'adaptation se fait lorsqu'un nombre plus élevé de travailleurs sont obligés de chercher un nouvel emploi. Si,

par ailleurs, les taux de sortie sont relativement constants, et les taux de création, plus variables, le processus d'adaptation nécessite que les travailleurs qui seraient normalement à la recherche d'un emploi à cause des échecs des producteurs le fassent dans des industries où les possibilités de trouver un nouvel emploi sont plus nombreuses.

Les données sur l'entrée et la sortie entre 1970 et 1979 nous portent à croire que la seconde façon de voir le processus d'adaptation est plus pertinente. Les taux d'entrée réagissent plus que les taux de sortie à des possibilités de croissance variables. Le tableau 3-3 renferme les taux moyens d'entrée et de sortie (calculés en pourcentage du nombre d'entreprises et des expéditions de l'industrie en 1970) pour quatre catégories d'industrie -- celles qui connaissent une croissance réelle négative, lente, modérée et rapide. Si nous comparons les écarts entre les taux d'entrée de l'ensemble des industries ayant des taux de croissance négative, lente, modérée et rapide, nous constatons que les taux d'entrée varient de façon monotone par rapport à la croissance. Ce n'est pas le cas avec les taux de sortie. Bien que les taux de sortie soient plus élevés pour les industries en régression, ils sont relativement constants pour les diverses catégories qui affichent une croissance positive. En pourcentage du nombre d'entreprises en 1970, le taux de sortie s'élève à 47 % pour les industries en régression, mais il est supérieur à 40 % pour les industries en croissance.

Il faudra en tenir compte dans toute étude visant à mesurer les coûts de l'adaptation. La sortie est un signe d'échec. Les données du tableau 3-3 montrent que les chances d'un échec non lié à la croissance sont relativement élevées lorsqu'elles s'étendent sur une décennie. Ces échecs peuvent être dits "normaux" ou "typiques" en ce sens que la proportion des ressources en jeu ne varie pas beaucoup par rapport à l'évolution

de la conjoncture économique -- pourvu que les changements de la situation macroéconomique ne soient pas trop prononcés. L'adaptation se fait au niveau de l'entrée; en d'autres termes, la sortie a plus d'importance que l'entrée dans les industries en régression; c'est le contraire dans les industries en croissance.

Les données du tableau 3-3 montrent également qu'un type d'adaptation -- celui qui est associé au déclin absolu d'une industrie -- n'est pas totalement attribuable à une augmentation des sorties. Au niveau des industries à croissance lente, les effets de l'entrée et de la sortie sur les ventes s'annulent pratiquement l'un l'autre. Dans les industries en régression, il y a un effet cumulatif net (entrée moins sortie) d'environ -12 % sur les ventes de 1970. L'entrée par création d'usine a fait augmenter de 12,3 % les ventes de 1970; la sortie par fermeture d'usine a entraîné une perte des ventes égale à 23,9 % des ventes de 1970. La baisse nette de l'emploi dans le secteur en régression par rapport au secteur à croissance lente était due tant à une baisse des entrées qu'à une augmentation des sorties dans le secteur en régression par rapport au secteur à croissance lente. Environ 4 points de pourcentage sur 11 de la perte d'expéditions nettes dans le secteur en régression, par rapport au secteur à croissance lente, sont le résultat d'une diminution des entrées; environ 7 points de pourcentage sur 11 sont le résultat d'une augmentation des sorties[11].

LE RENOUVELLEMENT DES EMPLOIS : NOUVEAUX TRAVAUX

Dans la section précédente, nous n'avons abordé qu'une source de création et d'abolition d'emplois -- le processus d'entrée et de sortie. Il y a également renouvellement des emplois lorsque des producteurs qui se maintiennent régressent et que d'autres prennent de l'expansion. Un examen complet du phénomène du renouvellement des emplois nécessite des renseignements sur les

deux processus. Dans leur étude, Baldwin et Gorecki (1983) ont adopté une période de référence relativement longue. En limitant cette étude aux effets cumulatifs de l'entrée et de la sortie sur une décennie, ils n'étaient pas en mesure d'obtenir le profil à court terme des changements dont s'est dégagé le résultat à long terme. Il n'existe aucune raison précise pour que les changements annuels, cumulés, correspondent forcément au résultat à long terme. En conséquence, il se peut que les changements à long terme ne soient pas de bons indicateurs de l'importance du changement survenant d'une année à l'autre sur les marchés du travail à cause de la croissance et du déclin des producteurs. Dans le reste du présent chapitre, nous tenterons d'éliminer ces deux faiblesses.

La méthode d'analyse

Les caractéristiques du changement dû aux producteurs au niveau des postes ou de l'emploi peuvent être mesurées en se penchant sur les changements de l'emploi dans les établissements ou dans les entreprises. Un établissement ou une usine est généralement une unité de production indépendante[12]. Une entreprise est une entité qui peut comprendre seulement un établissement ou plusieurs établissements[13]. En mesurant le changement au moyen de données sur les établissements, mais pas sur les entreprises, nous obtenons des résultats totalement différents.

Il peut y avoir changement au niveau de l'entreprise parce que de nouvelles entreprises font leur entrée en construisant une nouvelle usine ou en faisant l'acquisition d'une usine existante; les entreprises existantes peuvent agrandir une usine existante ou en réduire les dimensions, construire ou fermer une usine, acquérir ou céder une usine. Les fusions ont un effet sur la taille des entreprises, mais n'entraînent, au début, ni création ni abolition d'emplois. Par conséquent, le changement mesuré au

niveau de l'entreprise ne sera pas le même que s'il est mesuré au niveau de l'établissement (où la propriété de l'unité n'entre pas en ligne de compte).

Si nous prenons l'établissement comme unité d'analyse, l'entrée sera alors la création d'un nouvel établissement et la disparition sera la fermeture d'un établissement existant. Dans chaque cas, une partie de l'effet sur l'emploi sera attribuable aux entreprises qui entrent dans une industrie et qui en sortent en ouvrant et en fermant des usines[14]; une autre partie sera due aux entreprises qui se maintiennent qui ouvrent et ferment des usines. Lorsque les établissements qui se maintiennent sont utilisés pour analyser le taux de croissance et de déclin, la population comprend les établissements qui se maintiennent, qu'il y ait eu ou non changement de propriétaire à cause d'une acquisition ou d'une cession. Si une étude porte avant tout sur les changements de l'emploi dûs à l'initiative des producteurs, les données sur les établissements nous fourniront ces renseignements. Voilà pourquoi la présente section portera d'abord sur le changement au niveau de l'établissement.

Pour mesurer le changement de l'emploi lié aux établissements et aux entreprises, nous utilisons le recensement des manufactures pour retracer l'évolution des entreprises et de leurs usines d'une année à l'autre de 1970 jusqu'aux années 80. Deux entités économiques distinctes, mais apparentées, sont envisagées : l'usine ou l'établissement et l'entreprise[15]. Dans la présente section, l'entreprise est désignée par tous les établissements manufacturiers sous le même contrôle, pas seulement par ceux d'une industrie manufacturière donnée, comme c'était le cas dans les travaux antérieurs de Baldwin et Gorecki (1983)[16]. Cependant, la notion de l'usine ou de l'établissement est la même dans les recherches antérieures et dans les travaux plus récents.

Chaque établissement classé dans le secteur manufacturier est tenu de répondre à un questionnaire du recensement annuel des manufactures. L'arrivée (ou l'entrée) d'un établissement dans le secteur manufacturier correspond à l'année durant laquelle il répond au questionnaire pour la première fois; sa sortie ou sa disparition correspond à la dernière année durant laquelle il remplit ce questionnaire[17]. Une définition assez similaire est utilisée pour l'entrée et la sortie d'une entreprise[18].

Comme nous l'avons signalé, deux bases de données ont été créées : la première porte sur les établissements, et l'autre, sur les entreprises. Les établissements peuvent entrer dans l'univers manufacturier et en sortir même si l'entreprise propriétaire des usines continue d'exister. En conséquence, la base des établissements et la base des entreprises peuvent être utilisées pour répondre à des questions différentes. La base des établissements couvre toutes les ouvertures et toutes les fermetures d'usines pour les entreprises qui se maintiennent, pour les entreprises nouvelles et pour les entreprises qui disparaissent. Elle mesure jusqu'à quel point sont importants les changements apportés à l'emploi de l'initiative des producteurs. La base des entreprises permet d'envisager les nouvelles entreprises et les entreprises qui disparaissent et de faire une distinction entre les créations et les fermetures d'usines, par rapport aux acquisitions et aux cessions. Les renseignements qu'elle renferme permettent de déterminer si la croissance de l'emploi vient des entreprises nouvelles ou des entreprises existantes.

Les changements de l'emploi au niveau des établissements et des entreprises peuvent être calculés en comparant la situation des établissements entre deux années qui se suivent ou entre deux années plus éloignées l'une de l'autre. La première comparaison

nous renseigne sur le changement à court terme; la seconde mesure le changement à long terme. Le changement à long terme peut être assez différent du changement à court terme, même en tenant compte de la période de référence plus longue dans le cas du premier. Cela se produit si un établissement ou une entreprise qui se maintient pendant la période de comparaison plus longue connaît une expansion durant une année et une contraction l'année suivante, mais peu de changement net durant l'ensemble de la période. Cela se produit également si la plupart des nouvelles entreprises quittent le secteur d'activité dans un court laps de temps.

Les estimations du changement à long terme reflètent mieux l'adaptation structurelle survenant à l'intérieur d'une industrie. Elles permettent d'enlever l'effet des changements à court terme, surtout dans les entreprises qui se maintiennent, qui sont le résultat de fluctuations cycliques qui ont tendance à s'inverser à long terme. Par ailleurs, il se peut qu'elles ne captive pas l'ampleur véritable du roulement de la main-d'oeuvre qui est attribuable aux changements de fortune des producteurs. Les fluctuations à court terme de la production et de l'emploi permettront mieux de mesurer ce phénomène si les employés mis à pied chaque année à cause d'elles passent à d'autres employeurs durant les réductions annuelles temporaires de l'emploi au niveau des établissements. En conséquence, les éléments du changement de l'emploi sont calculés, dans ce cas-ci, sur une base annuelle (c.-à-d. à court terme) et pour des périodes plus longues.

Le renouvellement à court terme des emplois au niveau des établissements

L'entrée et la sortie des établissements

L'importance des ouvertures et des fermetures d'usines à partir de la base de données sur les établissements est décrite dans le tableau 3-4 où ont été compilés les taux de changement des nombres d'établissement et de l'emploi touché pour les années 1970-1981. En moyenne, 5,4 % des établissements de l'échantillon disparaissent chaque année; les nouvelles entreprises augmentent de 4,1 % par année le nombre des établissements. Parce que les établissements qui disparaissent sont un peu plus petits que la moyenne, le taux annuel de perte d'emplois due aux sorties (1,9 %) est moins élevé que le taux de fermeture d'usines. Alors qu'il y a une chance sur 20 par année qu'une usine ferme ses portes, il n'y a qu'une chance sur 50 qu'un emploi se trouve dans une usine qui ferme. Parallèlement, les nouveaux établissements sont également plus petits que la moyenne; en effet, les usines nouvelles représentent, en moyenne, environ 1,6 % de l'emploi.

Nous avons déjà signalé que les taux de sortie pour une décennie, s'ils étaient calculés pour un échantillon d'industries, étaient remarquablement stables -- sauf pour les industries en régression en termes absolus. Les taux d'entrée avaient tendance à ressentir davantage que les taux de sortie aux changements dans les taux de croissance des industries -- du moins pour les industries où il y avait une croissance positive. Cependant, lorsqu'il y avait décroissance, les taux de sortie se sont accrus.

Une volatilité plus grande serait donc à prévoir dans les taux annuels d'entrée que dans les taux de sortie, mais seulement lorsque la croissance est positive. C'est effectivement le cas.

La variance des taux d'entrée est plus grande que celle des taux de sortie pour la période 1971-1980. La différence n'est pas significative lorsqu'on inclut les années de récession postérieures à 1980; toutefois, durant les années plus normales qui ont précédé 1981, les différences sont plus significatives[19]. Malgré l'imprécision forcément plus grande que les erreurs de mesure ont entraînée dans les données annuelles sur l'entrée et la sortie, les conclusions antérieures sont confirmées par les données annuelles.

La croissance et le déclin des établissements qui se maintiennent

L'entrée et la sortie n'expliquent qu'une partie du changement de l'emploi dû aux producteurs. L'autre partie est attribuable à la croissance et à la décroissance des établissements qui se maintiennent. Pour estimer l'importance de la contribution de ces établissements au renouvellement des emplois, les établissements ont été comparés d'une année à l'autre de 1970 à 1981. Pour chaque année, ils ont été divisés en établissements en croissance, en établissements en décroissance et en établissements restés stables. Nous avons ensuite utilisé le changement de l'emploi dans le secteur en croissance et dans le secteur en décroissance par rapport à l'emploi dans l'ensemble du secteur manufacturier durant l'année précédente pour mesurer les taux de croissance et de décroissance. Ces taux sont présentés dans le tableau 3-5. A des fins de comparaison, des données sommaires sont également présentées pour le changement associé à l'entrée et à la sortie d'établissements.

L'importance du renouvellement de base de l'emploi dans les établissements du secteur manufacturier qui se maintiennent est beaucoup plus grande que nous porte à le croire le changement net annuel de l'emploi (tableau 3-5). En moyenne, la croissance nette des établissements qui se maintiennent était d'environ 1 %

par année entre 1970 et 1981, mais il y a eu, en même temps, un taux de contraction annuel moyen de 6,5 % dû à la perte d'emplois dans les établissements qui se maintiennent, mais qui sont en décroissance, de même qu'un taux d'expansion annuel moyen de 7,6 % dû au gain d'emplois dans les établissements en croissance.

Une façon de mesurer les variations d'emplois qu'entraînent les succès et les insuccès des établissements consiste à faire la somme des taux de croissance et de décroissance de l'emploi. Nous l'appellerons ici le taux de renouvellement. Si nous supposons que les seuls travailleurs à changer de poste sont ceux qui perdent leur poste et que ceux qui quittent un emploi dans un établissement en décroissance ne sont pas les mêmes que ceux qui trouvent un emploi dans un établissement en croissance, le taux de renouvellement mesure la proportion de la main-d'oeuvre qui ressent les effets de la croissance et de la décroissance des établissements.

Le taux de renouvellement pour les établissements qui se maintiennent était élevé par rapport à la variation de leur emploi. Une variation moyenne nette de 1 % de l'emploi total des établissements qui se maintiennent correspondait à un taux de renouvellement de la main-d'oeuvre de 14 %. Le taux de renouvellement était également élevé par rapport à la variation nette pour les établissements nouveaux et pour les établissements disparus. Dans les établissements nouveaux et disparus, le taux de croissance annuelle moyenne se situait à -0,3 %. La perte annuelle d'emplois associée aux établissements disparus se situait, en moyenne, à 1,9 % de l'emploi total du secteur manufacturier; les gains d'emplois associés aux nouveaux établissements s'élevaient, en moyenne, à 1,6 % de l'emploi total. Pour les établissements nouveaux et disparus, le taux de renouvellement s'élevait à 3,5 %. Dans l'ensemble, les pertes totales ou brutes d'emplois dans les établissements en

décroissance mais qui se maintenaient et dans les établissements disparus s'élevaient, en moyenne, à 8,4 % par année durant la période; les gains totaux ou bruts d'emplois s'élevaient, en moyenne, à 9,2 % par année. Le renouvellement total ou brut atteignait 17,6 % par année.

Le renouvellement des emplois dû à l'entrée et à la sortie et à la croissance et à la décroissance

Les données des tableaux 3-4 et 3-5 nous ont fait voir l'importance des variations de l'emploi associées à l'entrée et à la sortie des établissements par rapport aux variations de l'emploi liées à l'expansion et à la contraction des établissements qui se maintiennent. La sortie peut entraîner des coûts d'adaptation plus élevés parce qu'une unité complète ferme ses portes, tandis que la contraction d'unités existantes pourrait entraîner une adaptation marginale. Il est plus probable que la fermeture d'usine touche des travailleurs de divers groupes d'âge, d'une ancienneté variable et constituant un actif varié pour leur entreprise que la détérioration d'usine, surtout si cette dernière touche relativement peu de travailleurs. Si on les mesure sur une base annuelle, la plupart des pertes d'emplois surviennent dans les établissements qui se maintiennent (la colonne 2 du tableau 3-5 en regard de la colonne 2 du tableau 3-4). Le taux moyen de perte d'emplois attribuable aux sorties pour la période 1970-1981 ne représente que 23 % du taux total moyen des pertes d'emplois dues aux sorties et à la décroissance des établissements qui se maintiennent.

Les processus d'adaptation

La sortie et la décroissance sont des manifestations de l'échec des producteurs. Certains cas d'échec sont dus aux erreurs; d'autres sont causés par la malchance. La composante qui n'est

généralement pas liée à la conjoncture économique, sauf dans la pire des situations, peut être considérée comme le taux "normal" de décroissance par lequel les ressources sont sans cesse réaffectées. Les ressources que dégage cette décroissance normale constante comportent un coût qui fait partie intégrante d'une économie de marché qui récompense le succès et pénalise l'échec. Durant les années 70, cela correspondait au taux de 8,4 % des pertes brutes d'emplois. La valeur minimale de la somme des taux de contraction et de sortie a été utilisée par l'OCDE (1987, p. 107) pour obtenir une valeur approximative du renouvellement minimal auquel on peut s'attendre en éliminant l'effet de tous les éléments cycliques. L'OCDE a obtenu 5,9 % (pour 1972-1973) par rapport au taux annuel moyen des pertes brutes d'emplois de 8,4 % durant l'ensemble de la période. On peut interpréter ces différences en disant, entre autres, que 70 % des pertes normales d'emplois vient d'éléments structurels et que le reste est attribuable à des éléments cycliques.

Comme nous l'avons déjà dit, la réaction relative des éléments que sont les pertes d'emplois et les gains d'emplois à la conjoncture économique a une incidence importante sur le processus d'adaptation. Nous avons déjà signalé que les taux de sortie sont moins variables que les taux d'entrée. Cela ne s'applique pas aux taux de décroissance et de croissance des entreprises qui se maintiennent. Dans leur cas, les variances ne diffèrent pas de façon significative. En effet, l'erreur type du taux moyen de décroissance de l'emploi est plus grande, pas plus petite, que le taux de croissance. Nous parlerons de ce que signifie cette constatation lorsque nous aborderons les taux d'adaptation à long terme.

Si on se limite aux taux annuels de contraction et d'expansion qui correspondent au niveau des variations de l'emploi dans chacune par rapport à l'emploi total du secteur manufacturier,

certains aspects qui sont d'importants déterminants des coûts del'adaptation peuvent nous échapper. Le taux de contraction varie en fonction du nombre d'établissements en décroissance et du taux annuel moyen de décroissance subi par ces usines. Les variations du taux de contraction peuvent être dues au fait qu'un plus grand nombre d'usines décroissent en période de récession ou à des taux plus élevés de décroissance pour celles qui réduisent leur emploi. Si la plupart des variations sont dues à des changements du taux de décroissance, alors le niveau de l'adaptation par usine est très instable. Dans la mesure où l'adaptation est supportée par un nombre relativement constant d'usines, elle devient plus coûteuse parce qu'il est moins probable qu'elle soit de nature marginale. Par contre, dans la mesure où l'adaptation se fait en augmentant la proportion du nombre total d'usines qui décroissent, la décroissance véritable de l'emploi par établissement sera relativement constante.

Pour analyser les facteurs déterminants de la volatilité relative de la décroissance et de la croissance des établissements qui se maintiennent, nous avons calculé les pourcentages des établissements qui, chaque année, disparaissent ou voient leur emploi croître, décroître ou rester constant. Ces taux sont présentés dans le tableau 3-6. Les données du tableau 3-6 montrent que, sur l'ensemble du cycle économique, un pourcentage important des établissements qui se maintiennent passent de la catégorie en décroissance à la catégorie en croissance et vice-versa. Par exemple, entre 1976-1977 et 1977-1978, période durant laquelle le secteur manufacturier est passé d'un changement global net de l'emploi de -1,6 % à 2,2 %, la proportion des établissements en décroissance a diminué d'environ 7,4 points de pourcentage; la proportion des établissements affichant une croissance de l'emploi a augmenté de 7,9 points de pourcentage. Par contre, le taux de sortie n'a diminué que de 0,5 point de pourcentage. La probabilité d'un

emploi constant est restée pratiquement la même.

La décroissance (ou croissance) absolue de l'emploi pour les établissements en contraction (en expansion) est présentée dans le tableau 3-7. La décroissance moyenne s'élevait à 13,6 employés durant la période; la croissance moyenne s'élevait à 13,4 employés. Il n'y avait aucune différence significative entre les deux moyennes. Alors, à quoi l'adaptation est-elle attribuable -- au passage d'établissements de la catégorie en croissance à la catégorie en décroissance ou à des changements dans le nombre moyen d'emplois qui sont perdus? Elle vient naturellement des deux. Toutefois, l'erreur type du nombre moyen d'usines dans la catégorie en décroissance est d'environ 300; pour le nombre moyen des emplois perdus dans ces usines, l'erreur type est inférieure à 1. En conséquence, des centaines d'usines passent généralement de la catégorie en croissance à la catégorie en décroissance et vice-versa, mais le changement du nombre moyen des emplois perdus sera généralement inférieur à 2, avec une moyenne de 13,6. Vues sous cet angle, les variations du niveau de l'adaptation par établissement ne sont pas très marquées.

Le tableau 3-7 renferme aussi des données sur la taille moyenne d'un établissement qui disparaît et d'un établissement nouveau. Dans chaque cas, le changement moyen de l'emploi dû à l'entrée ou à la sortie est environ deux fois plus grand que dans le cas de la croissance ou de la décroissance des établissements qui se maintiennent. La valeur absolue du changement par unité, donc, pour les établissements nouveaux et disparus est grande par rapport à celle qu'on trouve pour les établissements qui se maintiennent.

Pour examiner comment le processus d'entrée et de sortie varie à la longue par rapport au processus de croissance et de décroissance dans les établissements qui se maintiennent, nous

avons calculé l'importance relative des établissements nouveaux par rapport aux établissements en croissance, de même que celle des établissements disparus par rapport aux établissements en décroissance. Nous l'avons fait tant en termes de nombres qu'en fonction du changement de l'emploi touchés par les deux. Les résultats sont présentés dans le tableau 3-8. Le nombre d'établissements qui disparaissent ne représente, en moyenne, que 14,4 % du nombre des établissements en décroissance; le nombre de nouveaux établissements ne représente, en moyenne, que 12,2 % du nombre des établissements en croissance. Cependant, l'emploi dans les établissements qui disparaissent atteint, en moyenne, 30,9 % de la baisse de l'emploi dans les établissements en décroissance; l'emploi dans les nouveaux établissements atteint 22,7 % de l'augmentation de l'emploi dans les établissements en croissance.

Nous avons voulu évaluer le degré de corrélation qui existait entre l'activité économique (mesurée par les variations nettes de l'emploi dans les établissements qui se maintiennent) et le ratio annuel des établissements qui disparaissent aux établissements en décroissance; nous avons trouvé une corrélation positive significative, en mesurant l'importance des deux variables en fonction du changement de l'emploi. Cette corrélation est attribuable à une baisse significative dans les établissements en décroissance lorsqu'il y a reprise de l'activité économique avec pratiquement aucun changement dans les sorties. Il existe un rapport négatif significatif entre l'activité économique et le ratio de l'emploi des nouveaux établissements au changement de l'emploi dans les entreprises en croissance[20]. La croissance de l'emploi dans les entreprises qui se maintiennent dépend plus de la conjoncture économique que les hausses de l'emploi dans les nouvelles entreprises. Les deux résultats confirment donc la volatilité plus grande, à court terme, des entreprises qui se maintiennent par rapport à celle des entreprises nouvelles et

disparues.

Une comparaison du renouvellement des emplois à court et à long terme au niveau des établissements

A court terme, le changement de l'emploi des établissements quiqui se maintiennent domine le processus d'entrée et de sortie. Pour savoir si c'est également le cas à long terme, à mesure qu'il y a adaptation structurelle, il faut envisager plusieurs facteurs. Il faut d'abord se demander jusqu'à quel point les entreprises qui se maintiennent connaissent des revers de fortune dans un très court laps de temps. Certains auteurs ont montré que des revers importants se produisent[21]. Donc, les variations à long terme de l'emploi dans les établissements qui se maintiennent seront moins importantes que si elles étaient calculées sur une base annuelle.

L'effet net de l'entrée et de la sortie peut également être assez différent à court terme et à long terme. Si les sorties viennent presque totalement des établissements nouveaux, alors le taux cumulatif des sorties pour 1970 à 1971, par exemple, sera à peu près le même que pour 1970 à 1979, tel que nous l'avons calculé ici. Il en est ainsi parce que les sorties de la population de 1970 surviennent toutes très peu de temps après. Le taux annuel implicite pour la période 1970-1979 serait donc beaucoup moins élevé que le taux annuel calculé au moyen de données sur les sorties de chaque année.

Les taux annuels et à long terme d'entrée et de sortie diffèrent pour une autre raison. Le taux à long terme des entrées, si on le calcule en fonction de l'emploi plutôt que des nombres, par exemple, dépend du taux de croissance des nouvelles entreprises après leur création, de même que du taux de sortie

des usines nouvellement établies. Le taux à long terme des entrées, calculé sur une base annuelle, sera plus élevé que le taux annuel à court terme, à condition que la croissance ultérieure des nouvelles entreprises compense le taux de sortie des nouvelles usines[22].

Pour analyser l'importance relative des sources des pertes d'emplois mesurées sur de plus longues périodes, nous avons calculé le taux de changement de l'emploi en comparant la situation des établissements pour trois périodes : 1971-1976, 1976-1981 et 1971-1981. Les taux de changement calculés, pour de longues périodes, pour les établissements nouveaux et disparus et pour les établissements en croissance ou en décroissance sont présentés dans le tableau 3-9. Le tableau renferme trois groupes de résultats. Le premier groupe a trait au taux cumulatif de changement obtenu en comparant la situation des usines au début et à la fin de la période. Le second groupe renferme les taux annuels implicites tirés de ces taux cumulatifs de changement. Le troisième groupe renferme les taux annuels moyens obtenus à partir des changements annuels durant les périodes 1971-1976, 1976-1981 et 1971-1981.

Les taux annuels d'expansion et de contraction pour les établissements qui se maintiennent sont beaucoup plus élevés que les taux calculés pour des périodes plus longues. Par exemple, les taux annuels de contraction s'élevaient à environ 6 % pour chacune des périodes de cinq ans; le taux implicite à long terme de décroissance n'était que d'environ 2 % pour chacune de ces périodes. Les établissements qui se maintiennent ont connu d'importants revers de fortune. Par contre, les taux implicites à long terme d'entrée et de sortie se rapprochent beaucoup des taux à court terme. Pour ce qui est des entrées, cela est conforme avec la notion selon laquelle la croissance des nouveaux établissements compense l'effet de leurs taux élevés de sortie.

Le changement à long terme de l'emploi dû aux sorties et à la contraction ou à l'entrée et à l'expansion est un peu moins important que le changement calculé à partir des variations annuelles. Cela découle surtout des taux à long terme moins élevés de contraction et d'expansion des établissements qui se maintiennent. Durant la période 1971-1981, la somme du taux annuel de sortie et du taux annuel de décroissance découlant des variations annuelles s'élève à 8,3 %, mais le taux implicite annuel à long terme des pertes brutes d'emplois provenant des deux sources n'était que de 3,6 %, un peu moins que la moitié du taux annuel. Il existe un rapport à peu près identique pour les taux de croissance calculés en comparant la situation des établissements en 1971 et en 1981 aux variations annuelles.

Bien que les taux de changement calculés sur une base annuelle soient moins élevés à long terme, il demeure qu'un pourcentage élevé de l'emploi initial le ressent. Les pertes brutes d'emplois s'élèvent à environ 20 % pour chacune des deux périodes de cinq ans et à 31 % pour la décennie 1971-1981.

A court terme, les établissements qui se maintenaient ont dominé le processus de renouvellement des emplois. Le taux annuel de sortie, calculé au moyen des variations annuelles durant la période 1971-1981 (1,84), ne représentait que 28 % du taux de décroissance (6,46) des établissements qui se maintenaient. Pour ce qui est de la comparaison des taux à long terme, les sorties ont augmenté leur importance relative. Le ratio du taux de sortie (2,05) au taux de contraction de l'emploi dans les établissements qui se maintenaient (1,25) atteint 164 % durant la période 1971-1981. A long terme, l'entrée augmente elle aussi son importance, mais pas tout à fait autant que la sortie. Puisque la sortie et l'entrée sont beaucoup plus importantes à long terme, ce sont les caractéristiques de ces

processus qui vont dominer ceux de l'adaptation générale.

Le renouvellement des emplois au niveau des entreprises

L'entrée et la sortie à court terme

Les données nous permettent d'étudier les taux annuels d'entrée et de sortie des entreprises résultant tant des ouvertures et des fermetures d'usine que des fusions. Le tableau 3-10 renferme la moyenne des taux annuels d'entrée et de sortie des entreprises durant la période 1971-1983. En moyenne, 6,8 % des entreprises ont disparu chaque année; cela a eu une incidence sur 3,4 % de l'emploi. Par contre, l'entrée a permis d'accroître de 6,2 % le bassin des entreprises[23] et de 2,3 % le nombre d'emplois.

Contrairement aux taux d'entrée et de sortie des établissements, ceux des entreprises n'ont pas uniquement trait à la création et à la disparition d'usines, mais aussi au transfert d'usines d'une entreprise à une autre par l'entremise de fusions. Les deux processus sont fondamentalement différents et ils ont une incidence différente sur les coûts de l'adaptation. La fermeture d'usine peut signifier un déplacement forcé pour tous les travailleurs. Cela est moins probable lorsqu'il y a cession d'usine, à condition que la nouvelle direction parvienne à profiter de nouvelles possibilités économiques. On peut penser que les pertes en capital des propriétaires d'usine sont moins élevées lorsqu'ils vendent leurs actifs plutôt que de devoir les liquider ou les démanteler[24].

Pour toutes ces raisons, il est important de séparer les taux pour les entreprises en taux découlant de l'ouverture et de la fermeture d'usines et en taux découlant de fusions. C'est ce que nous faisons dans le tableau 3-10. Au niveau des nombres d'entreprises, les entreprises qui quittent le secteur

manufacturier le font avant tout par fermeture d'usine plutôt que par cession d'usine. Les taux de sortie par fusion s'élevaient, en moyenne, à 1,2 %, mais ils atteignaient 5,5 % si la sortie se faisait par fermeture d'usine. Bien que les sorties par fermeture d'usine soient plus nombreuses que les sorties par cession d'usine, la taille de l'entreprise type dont la sortie se faisait par fermeture d'usine était beaucoup moins importante, en moyenne, que la taille de l'entreprise type dont la sortie se faisait par cession d'usine. En conséquence, les taux de sortie par fusion, s'ils sont calculés en fonction de l'emploi, sont plus élevés que les taux de sortie par fermeture d'usine (2,1 % par rapport à 1,4 %). Cela signifie qu'il faut être prudent lorsqu'on interprète des études du renouvellement des emplois où sont utilisées des données sur l'entrée et la sortie d'entreprises comprenant l'effet de fusions. Les moyennes du tableau 3-10 dissimulent, toutefois, le fait que l'importance des deux éléments de l'entrée et de la sortie des entreprises varie beaucoup à la longue. Par exemple, le taux de sortie des entreprises associé à la fermeture d'usine est beaucoup plus stable que le taux qui est associé à la fusion. Ce dernier reflète le fait bien connu que les fusions ont tendance à se produire par vagues. Dans la figure 3-1, nous avons tracé la courbe de l'importance relative des fusions dans l'entrée des entreprises durant la période. L'importance des fusions variait beaucoup et augmentait vers la fin de la période. C'est important parce que cela signifie que les études de création d'emplois dans les entreprises dont l'élément de fusion ne sera pas absent donneront des résultats un peu biaisés et que le biais pourra varier beaucoup à la longue. Finalement, les variations de la série de données sur les fusions auront une incidence sur la volatilité relative des séries de données tant sur l'entrée que sur la sortie et, par conséquent, feront disparaître quelque peu la différence sous-jacente que nous avons notée dans la section précédente dans la série de données sur les ouvertures et

les fermetures d'usines.

Prises globalement, les données sur les entreprises et sur les établissements peuvent être utilisées pour comparer les taux de sortie et d'entrée des usines pour les entreprises qui disparaissent ou qui entrent par rapport à celles qui se maintiennent[25]. C'est ce qui a été fait dans le tableau 3-11. Les entreprises disparues représentent, en moyenne, les deux tiers de l'emploi touché par les fermetures d'usines; les nouvelles entreprises représentent à peu près le même pourcentage de l'emploi touché par les ouvertures d'usines. Fait à noter, la volatilité est à peu près identique pour les deux taux de sortie. Tant les entreprises qui se maintiennent que les entreprises disparues semblent afficher un taux de fermeture d'usine qui est influencé au même degré par la conjoncture économique. Ce n'est pas le cas au niveau de l'entrée. Les taux d'ouverture d'usines par les entreprises qui se maintiennent sont moins (pas plus) volatils que les taux d'ouverture d'usines des nouvelles entreprises. Les entreprises qui se maintiennent ne réagissent donc pas aux reprises de la même façon que les nouvelles entreprises parce qu'elles peuvent augmenter la production de leurs usines existantes. En conséquence, même si, dans l'ensemble, l'adaptation semble se produire plus au niveau de l'ouverture d'usines que de la fermeture d'usines, cela doit être attribué aux entreprises nouvelles et disparues et pas aux entreprises qui se maintiennent.

CONCLUSION

Les décideurs doivent sans cesse tenir compte de l'incidence de l'évolution des programmes de l'État sur l'emploi.
Par exemple, le débat sur les avantages de la libéralisation du commerce porte depuis longtemps sur l'importance des coûts de l'élimination des tarifs douaniers et autres obstacles au

commerce. Certains ont comme prémisse de base que la réaffectation des ressources entraîne presque toujours des coûts substantiels. Bien qu'on sache que certaines ressources sont constamment réaffectées dans une économie de marché, rares sont ceux qui ont tenté de mesurer ce processus. Les données du présent chapitre nous éclairent sur l'importance et sur la nature des pertes brutes d'emplois que causent actuellement la décroissance et la disparition d'établissements et d'entreprises.

Chaque année, un pourcentage élevé et relativement constant d'emplois du secteur manufacturier sont déplacés à cause de la décroissance et de la disparition d'établissements. L'ampleur du déplacement varie en fonction de la période de temps utilisée. A court terme, la fermeture d'usine, tant par les entreprises disparues que par les entreprises qui se maintiennent, a déplacé, en moyenne chaque année, 1,9 % de l'emploi durant la période 1970-1981. En outre, les pertes d'emplois dans les établissements en contraction représentaient, chaque année, un pourcentage additionnel de 6,5 % de l'emploi du secteur manufacturier. Le taux des pertes brutes d'emplois provenant des deux sources s'élevait à plus de 8 %, mesuré sur une base annuelle. En le calculant à partir de points limites séparés de cinq ans, le taux implicite annuel des pertes brutes d'emplois s'élevait à plus de 4 %; pour l'ensemble de la période de dix ans, il était de 3,6 %. Dans ce dernier cas, cela signifie que la baisse des emplois associée à la contraction et à la sortie de producteurs représentait plus de 30 % de l'emploi de la première année de la décennie à l'étude.

Pour prédire l'incidence sur l'emploi des changements de politique, comme ceux qui sont associés à la libéralisation du commerce, un repère est nécessaire pour pouvoir faire de telles prédictions. Dans le présent chapitre, nous avons utilisé deux critères de ce genre : le long terme et le court terme. A long

terme, la baisse du niveau de l'emploi due à la contraction et à la sortie d'établissements constitue une estimation de l'effet des variations de structure -- même si ce n'est qu'au niveau de l'unité de production. Elle mesure l'effet net des divers facteurs dont dépend le sort de chaque unité de production.

A long terme, les pertes d'emplois dépendent surtout du processus de sortie. La sortie fait partie d'un phénomène de sélection naturelle. Bien que de nombreux changements exogènes dans l'environnement, allant du progrès technologique aux variations de la politique commerciale, aient une incidence sur les entreprises de toutes les industries, le taux global d'échec varie relativement peu avec le temps. Cela donne à entendre que le choc exogène ne compte pas autant que la capacité des administrateurs à s'adapter. Quelle que soit la population, il y aura un pourcentage relativement constant d'entreprises qui ne pourront pas s'adapter durant une année donnée et qui feront faillite par la suite; mais, sur une décennie, cela représente environ 20 % de l'emploi de la première année. Le fait que le processus de sortie soit relativement indépendant de la conjoncture économique signifie qu'il y a un taux naturel d'adaptation et que cette adaptation se produit constamment. On s'attend normalement à ce qu'un certain pourcentage des ressources disparaissent d'une industrie chaque année à cause du déclin des entreprises.

Les données nous portent également à croire que le taux net d'emploi d'une industrie varie avec le temps à cause de différences entre les taux annuels d'entrée, pas entre les taux annuels de sortie; les industries croissent pas tant en réduisant les taux de sortie qu'en augmentant les taux d'entrée. Il y a donc adaptation dans les entreprises en croissance parce que les travailleurs qui perdraient normalement leurs emplois à cause de la dynamique de la décroissance des entreprises sont déplacés

vers d'autres entreprises qui sont en croissance.

Parallèlement à l'incidence à long terme dont nous venons de parler, l'importance des variations de l'emploi à court terme peut également servir de repère pour évaluer l'effet des changements qu'on veut apporter aux politiques, comme la libéralisation du commerce. Si ce critère est utilisé, le niveau des variations "normales" de l'emploi s'accroît de façon marquée. Les pertes brutes d'emplois dues à la contraction et à la sortie d'établissements manufacturiers s'élevaient, en moyenne, à environ 8 % par année lorsqu'elles étaient calculées sur une base annuelle. C'est beaucoup plus élevé que le taux implicite des variations à long terme parce qu'il s'agit à la fois d'un élément structurel et d'un élément cyclique. L'effet cyclique, lorsqu'on le mesure au niveau des établissements,s'inverse à long terme. Cependant, bien qu'il soit raisonnable de supposer que la baisse de l'emploi mesurée sur des périodes de cinq et de dix ans est associée à une réaffectation des travailleurs, ce n'est pas forcément le cas pour les variations annuelles qui peuvent n'entraîner qu'un déplacement temporaire des travailleurs. Pour savoir si les estimations à court terme ou à long terme des pertes d'emplois reflètent mieux dans quelle mesure les travailleurs sont déplacés, il faudra déterminer jusqu'à quel point, lorsqu'ils cessent d'exercer un emploi pour un court laps de temps, les travailleurs passent à un nouvel emploi. Pour étudier ce phénomène, il faudra se pencher sur les taux de cessation d'emploi de la main-d'oeuvre. Nous examinerons ce phénomène dans un document d'accompagnement.

Notes

1 La base de données de l'étude de Baldwin et Gorecki (1983) a été mise au point par J. McVey de Statistique Canada dans le but de comparer la situation des établissements et des entreprises entre deux points limites, 1970 et 1979. L'entreprise a été définie comme l'ensemble des établissements appartenant au même propriétaire au niveau des industries à 4 chiffres de la CTI, l'entreprise non consolidée. Les usines qui avaient produit un questionnaire complet en 1979, mais ni un questionnaire complet ni un questionnaire abrégé en 1970, étaient considérées comme de nouvelles usines; dans le cas contraire, elles étaient considérées comme des usines disparues. Les usines étaient considérées comme s'étant maintenues si elles existaient durant les deux années et qu'elles avaient produit un questionnaire complet durant une année ou l'autre (pour la définition de questionnaire complet par rapport à questionnaire abrégé, de même que pour le champ d'application du recensement des manufactures, voir Statistique Canada [1979]). Les entreprises étaient classées de la même manière selon la situation de leurs usines. Pour des détails additionnels sur la méthode d'analyse, voir McVey (1981, en particulier les pages 71-73).

2 C'est-à-dire une usine qui existait en 1970 et en 1979.

3 C'est-à-dire une usine qui ne faisait pas partie de l'industrie en 1970, mais qui en faisait partie en 1979. Cette catégorie comprend à la fois les ouvertures d'usine et les usines qui ont changé ou modifié l'industrie dans laquelle elles étaient classées.

4 C'est-à-dire les usines qui existaient en 1970 et en 1979.

5 C'est-à-dire les usines qui faisaient partie de l'industrie en 1970, mais pas en 1979. Cette catégorie comprend à la fois les fermetures d'usine et les usines qui ont changé ou modifié l'industrie dans laquelle elles étaient classées.

6 Étant donné qu'une entreprise peut être classée dans plus d'une catégorie (c.-à-d. qu'une entreprise peut devenir une nouvelle entreprise en construisant et en achetant des usines), la somme des éléments des catégories des nouvelles entreprises, des entreprises disparues et des entreprises qui se maintiennent peut être plus élevée que les pourcentages des catégories lorsqu'on considère les nombres, mais pas l'emploi.

7 Voir la note 1 du tableau 1 pour savoir pourquoi on a exclus 26 des 167 industries à 4 chiffres que comprend le secteur manufacturier d'après la CTI de 1970.

8 Baldwin et Gorecki (1983), tableau 5, p. 19.

9 Baldwin et Gorecki (1983), tableau 5, p. 19.

10 Baldwin et Gorecki (1983), tableau 3, p. 15.

11 Des travaux ultérieurs sur les gains et les pertes d'emplois dans les industries en décroissance et en croissance (avec les mêmes définitions que dans le tableau 3-3) ont donné des résultats semblables. Par exemple, les industries en décroissance, par rapport aux industries en croissance, rajustent l'emploi pour des niveaux inférieurs de production,dans environ 50 % des cas, en réduisant les taux d'entrée et,dans environ 50 % des cas, en augmentant les taux de sortie. (Voir le Conseil économique du Canada, 1988c, tableau 3, p. 14).

12 Bien que les termes "établissement" et "usine" soient utilisés ici de façon interchangeable, ce n'est pas ce que fait Statistique Canada. L'établissement est la plus petite unité d'exploitation pour laquelle on peut recueillir des données pour le recensement des manufactures. Dans quelques cas, cela peut signifier l'agrégation d'unités d'exploitation distinctes, communément appelées des usines.

13 Le niveau d'agrégation peut varier et, en conséquence, les données sur les entreprises peuvent ne pas être les mêmes dans des situations différentes.

14 Lorsqu'une industrie est définie à un niveau d'agrégation très raffiné (c.-à-d. au niveau des 4 chiffres de la CTI), une partie des entrées sera le résultat d'un nouveau classement des établissements à mesure que la série de produits change. Ce n'est pas un problème aussi grave dans le présent chapitre, étant donné que l'industrie correspond à l'ensemble du secteur manufacturier. Pour une analyse plus complète, voir la note 17.

15 L'annexe B renferme des détails additionnels sur les bases de données.

16 Bien que similaires, les deux concepts ne sont pas identiques. Dans Baldwin et Gorecki (1983), il y avait entrée lorsque des entreprises faisant déjà partie du secteur manufacturier entraient dans une industrie à 4 chiffres où elles ne possédaient pas déjà une usine. Ce n'est pas l'entrée au sens où nous l'entendons ici.

17 Un établissement peut modifier la nature de sa production de telle sorte qu'il passe d'une industrie à une autre du secteur manufacturier. Bien que ce genre de mouvement interindustriel aurait été saisi dans l'étude de Baldwin et Gorecki (1983), il n'est pas consigné lorsqu'on envisage l'ensemble du secteur manufacturier. Des travaux préliminaires ont porté sur cette question. Ils ont montré que, de toute façon, elle n'avait pas beaucoup d'importance.

18 Une entreprise est classée dans les sorties d'une année donnée si elle n'était propriétaire d'aucun établissement durant cette année, mais d'au moins un l'année précédente. La disparition d'une entreprise est déterminée de l'une des deux façons suivantes : a) elle remonte à la dernière année durant laquelle tous les établissements appartenant à l'entreprise ont produit un questionnaire du recensement annuel des manufactures (de plus, l'entreprise ne doit pas avoir fait construire une nouvelle usine ou fait l'acquisition d'un autre établissement durant cette année); b) elle remonte à la dernière année durant laquelle une usine ou un établissement ayant produit un questionnaire du recensement annuel des manufactures fait joindre à son dossier le code de l'entreprise concernée. En a), l'entreprise est disparue en fermant toutes ses usines, tandis qu'en b), l'entreprise a quitté le secteur manufacturier en vendant ses actifs. Bien qu'il soit possible qu'une entreprise disparaisse de ces deux façons, c'est rarement le cas. La même chose s'applique à l'utilisation simultanée des deux méthodes d'entrée. Voir l'annexe B. L'entrée y est définie au moyen du même raisonnement. Une entreprise est classée dans les nouvelles entreprises la première année durant laquelle elle devient propriétaire d'une usine qui produit un questionnaire du recensement annuel des manufactures. L'usine peut être une nouvelle usine (entrée par construction d'une nouvelle usine) ou une usine qui existait l'année précédente (entrée par acquisition).

19 La différences entre les variances est significative au niveau de 0,01 pour les taux mesurés en termes de nombres et au niveau de 0,07 pour les taux mesurés en termes de l'emploi.

20 La régression a pris en considération la coupure dans la série en 1975 à cause du changement au niveau du choix des établissements entre le questionnaire complet et le questionnaire abrégé.

21 Birch (1981, pp. 8-9), Hall (1987) et Leonard (1987).

22 Dans cette analyse, nous supposons implicitement que la population des entreprises et des usines de l'année de référence change très peu avec les années au niveau de l'emploi. Il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi. Par exemple, les sorties peuvent venir de la population de l'année de référence et pas des entreprises nouvelles depuis peu et, si ces dernières affichent des taux de croissance positifs, le taux à long terme calculé sur une base annuelle dépassera de nouveau le taux annuel à court terme.

23 Le fait que les taux soient plus élevés pour les entreprises que pour les établissements signifie que le processus d'acquisition ou de cession par les nouvelles entreprises et par les entreprises disparues touche plus d'entreprises que le processus de création et de fermeture d'usine ne touche les entreprises qui se maintiennent.

24 Si une entreprise fait faillite, est restructurée ou est dirigée par un nouveau groupe de propriétaires, elle serait classée, dans la base de données, comme une sortie par cession.

25 Cela est fait en soustrayant le taux d'entrée (et de sortie) des usines pour les entreprises du taux d'entrée (et de sortie) des usines pour les établissements. A cause de certaines différences dans la façon avec laquelle ces deux ensembles de données ont été recueillis, la comparaison laisse à désirer. Voir l'annexe B pour des détails.

BIBLIOGRAPHIE

Baldwin, John R. et Paul K. Gorecki. "Plant creation vs plant acquisition", dans International Journal of Industrial Organization, vol. 5, mars 1987, pp. 25-41.

_____. "Measuring Entry and Exit: Methodology". Document non plublié. Ottawa, Statistique Canada, 1988.

Baldwin, John R., Paul K. Gorecki, John S. McVey et John Crysdale. "Entry and Exit to the Canadian Manufacturing Sector: 1970-1979", Ottawa, Conseil économique du Canada, document n° 225, 1983.

Birch, David L. The Job Generation Process, Cambridge (Mass.), Massachussetts Institute of Technology Program on Neighborhood and Regional Change, 1979.

_____. "Who creates jobs?", dans The Public Interest, vol. 65, automne 1981, pp. 3-14.

_____. Job Creation in America, New York, The Free Press, 1987.

Bureau fédéral de la statistique. Classification type des industries, numéro de catalogue de Statistique Canada : 12-570, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1970.

Charette, Michael F., Robert P. Henry et Barry Kaufman. "L'évolution de la structure industrielle du Canada : une optique internationale", dans Donald G. McFetridge (éd.), L'industrie canadienne en transition, Toronto, Université of Toronto Press, 1986.

Conseil économique du Canada. Sous les feux de la concurrence : l'adaptation dans le secteur manufacturier, un rapport de synthèse par le Conseil économique du Canada, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1988c.

Hall, Bronwyn H. "The relationship between firm size and firm growth in the U.S. manufacturing sector", dans Journal of Industrial Economics, vol. 35, juin 1987, pp. 583-606.

Johnson, Steven et David Storey. "Job generation - An international survey, U.S. and Canadian job generation studies using Dun and Bradstreet data: Some methodological issues", Research Working Paper 1, Newcastle, UD, University of Newcastle-upon-Tyne, 1985.

Leonard, Jonathan, S. "In the wrong place at the wrong time: The extent of frictional and structural unemployment", dans Kevin

Lang et Jonathan S. Leonard (éd.), Unemployment and the Structure of Labor Markets, New York, Basil Blackwell, 1987, pp. 141-163.

McVey, John S. Fusions, ouvertures et fermetures d'usines des grandes entreprises transnationales et autres, 1970-1976, numéro de catalogue de Statistique Canada : 67-507, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1981.

Potter, H.D. "Le recensement des manufactures et l'enquête sur la population active : quelques approches expérimentales à la comparaison des données des enquêtes-établissements et des enquêtes-ménages", Ottawa, Statistique Canada, Division des industries manufacturières et primaires, Section de l'analyse et du développement, 1982.

Statistique Canada. Concepts et définitions du recensement des manufactures, numéro de catalogue de Statistique Canada : 31-528, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1979.

_____. Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial,1978, numéro de catalogue de Statistique Canada : 31-203, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1980b.

_____. Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial, 1979, numéro de catalogue de Statistique Canada : 31-203, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1982a.

_____. Organisation des industries et concentration dans le secteur de la fabrication, des mines et de l'abattage, 1980, numéro de catalogue de Statistique Canada : 31-402, Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1983a.

Storey, David J. "Manufacturing employment change in Northern England, 1965-78: The role of small businesses", dans D.J. Storey (éd.), Small Firms in Regional Economic Development: Britain, Ireland et the United States, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, pp. 6-42.

Storey, David J. et Steven Johnson. "Job generation in Britain: A review of recent studies", dans International Small Business Journal, vol. 4, été 1986, pp. 29-46.

United States. Small Business Administration. "The Annual Report on Small Business and Competition", dans Ronald Reagan, The State of Small Business: A Report of the President, Washington (D.C.), U.S. Government Printing Office, 1984.

Tableau 3.1

Pourcentages moyens du nombre d'entreprises et de l'emploi dans 141 industries manufacturières(1) pour diverses catégories d'entrée et de sortie, Canada, 1970 et 1979

	Pourcentage du nombre d'entreprises		Pourcentage de l'emploi	
Catégorie d'entreprise	1970	1979	1970	1979
1 Toutes les entreprises	100.0	100.0	100.0	100.0
2 Toutes les entrées(2)	---	32.5	---	29.3
i Entrée par création	---	27.4	---	16.5
ii Entrée par acquisiton	---	5.9	---	12.8
3 Toutes les sorties(3)	42.9	---	32.3	---
i Sortie par cession	7.5	---	14.6	---
ii Sortie par fermeture	36.3	---	17.7	---
4 Toutes les entreprises qui se maintiennent(4)	57.1	67.4	67.7	70.7
i Avec établissements qui se maintiennent	56.5	66.8	62.2	63.1
ii Avec cession	0.6	---	1.1	---
iii Avec acquisition	---	2.1	---	3.2
iv Avec ouverture d'usine	---	3.9	---	4.4
v Avec fermeture d'usine	3.1	---	4.4	---

(1) L'échantillon correspond aux 167 industries à quatre chiffres de la CTI pour lesquelles il existait des données tant en 1970 qu'en 1979, moins les industries considérées comme diverses, soit 141 industries en tout.

(2) Les entreprises qui ont fait leur entrée entre 1970 et 1979 par création ou acquisition d'établissement, voire les deux. Nota: une entreprise peut faire son entrée des deux façons de sorte que la somme de 2(i) et 2(ii) peut être plus grande que le total (2).

(3) Les entreprises qui ont disparu entre 1970 et 1979 par cession ou fermeture d'établissement, voire les deux. Une entreprise peut quitter une industrie des deux façons de sorte que la somme de 3(i) et 3(ii) peut être plus grande que le total (3).

(4) Les entreprises qui existaient tant en 1970 qu'en 1979. Comme plus haut, une entreprise qui se maintient peut se trouver dans plus d'une sous-catégorie. Les pourcentages de l'emploi pour les quatre dernières sous-catégories (4(ii) - 4(v)) ont trait aux usines d'entreprises qui se maintiennent se trouvant dans ces catégories.

Source: Totalisations spéciales de Statistique Canada.

Tableau 3.2

Moyennes de caractéristiques relatives des usines de nouvelles entreprises, d'entreprises disparues et d'entreprises qui se maintiennent dans 141 industries manufacturières(2), Canada

Comparaison d'usine	Expédition	Productivité (3)	Rentabilité (4)	Diversité (5)
1 Nouvelles usines de nouvelles entreprises/ usines qui se maintiennent d'entreprises qui se maintiennent (1979)	0.61 a (.05)	1.05 (.04)	1.14 a (.05)	1.15 a (.03)
2 Nouvelles usines d'entreprises qui se maintiennent/ usines qui se maintiennent d'entreprises qui se maintiennent (1979)	0.97 (.07)	1.12 b (.08)	1.08 (.07)	1.08 a (.03)
3 Nouvelles usines de nouvelles entreprises/ nouvelles usines d'entreprises qui se maintiennent (1979)	0.72 a (.07)	0.98 (.08)	0.96 (.16)	1.15 a (.05)
4 Usines fermées d'entreprises disparues/ usines qui se maintiennent d'entreprises qui se maintiennent (1970)	0.54 a (.06)	0.81 a (.03)	0.91 c (.05)	1.07 a (.03)
5 Usines fermées d'entreprises qui se maintiennent/ usines qui se maintiennent d'entreprises qui se maintiennent (1970)	1.10 (.11)	0.98 (.04)	0.93 (.07)	1.06 (.04)
6 Usines fermées d'entreprises disparues/ usines fermées d'entreprises qui se maintiennent (1970)	1.06 (.20)	0.98 (.05)	1.26 (.20)	1.09 c (.05)

(1) L'erreur type de la moyenne entre parenthèse:
a) diffère de un de façon significative au niveau de 0,005
b) diffère de un de façon significative au niveau de 0,01
c) diffère de un de façon significative au niveau de 0,05

(2) Bien que les caractéristiques relatives des usines aient été calculées pour les 141 industries (les 167 industries à quatre chiffres de la CTI, moins les industries considérées comme diverses), les moyennes ont été calculées seulement dans le cas ou le sous-ensemble renfermait au moins une observation différente de zéro. Voir Baldwin et Gorecki (1983) pour un examen de l'envergure de chaque catégorie.

(3) La productivité correspond à la valeur ajoutée par employé, selon le recensement.

(4) La rentabilité est la valeur ajoutée au niveau de la fabrication, moins les salaires, divisée par la valeur des ventes.

(5) La diversité correspond a l'indice Herfindahl des parts de chaque produit produit par usine ou les produits sont définis au niveau des quatre chiffres de la classification des produits industriels. Voir Baldwin et Gorecki (1989b).

Source: Totalisations spéciales de Statistique Canada.

Tableau 3.3

Moyennes des taux d'entrée et de sortie d'entreprises selon le taux de croissance industrielle pour 141 industries manufacturières(1), Canada, 1970-1979

Indice d'entrée et de sortie	Taux de croissance industrielle(2) Négative 1	Lente 2	Modérée 3	Rapide 4	Moyenne Canadienne 5
1 En pourcentage du nombre d'entreprises par industrie en 1970(3)					
Entrée(4)	26.6	31.9	35.9	46.5	36.1
par création	19.0	25.0	27.9	37.1	28.1
par acquisition	7.9	7.3	9.8	11.3	9.2
Sortie(4)	47.1	40.4	40.8	42.3	42.3
par fermeture d'usine	38.4	31.3	29.5	31.4	32.2
par cession	10.2	9.8	13.7	12.2	11.6
2 En pourcentage de la valeur des expéditions de l'industrie, 1970					
Entrée(4)	25.8	26.9	37.3	62.0	39.5
par création	12.3	16.2	17.9	36.0	21.6
par acquisition	13.5	10.7	19.3	26.0	18.0
Sortie(4)	40.7	28.0	28.7	28.6	30.7
par fermeture d'usine	23.9	16.5	11.6	15.4	16.2
par cession	16.8	11.6	17.1	13.2	14.5
3 Nombre d'industries	26	36	39	40	141
4 Nombre moyen d'entreprises par industrie					
1970	53.7	98.3	69.2	119.7	88.1
1979	44.8	79.1	60.4	103.7	74.6
5 Nombre moyen d'employés par industrie					
1970	5,442	9,378	11,683	8,127	8,935
1979	4,744	9,238	13,222	10,528	9,874

(1) Il s'agit des 167 industries manufacturières canadiennes à quatre chiffres de la CTI de 1970, moins les industries considérées comme diverses.

(2) Les taux de croissance ont trait aux expéditions de l'industrie en 1970 et en 1979. Les taux de croissance annuelle des quatre catégories sont les suivantes: négative (de -2 à 0); lente (de 0 à 2); modérée (de 2 à 4); et rapide (4 et plus).

(3) Si les taux d'entrée sont calculés en utilisant 1979 comme année de référence, il est encore vrai qu'ils s'accroissent à mesure qu'augmente le taux de croissance industrielle.

(4) Comme le tableau 3.1, la somme des sous-catégories peut être plus grande que le total parce qu'une entreprise peut entrer ou sortir de plus d'une façon.

Source: J.R. Baldwin and P.K. Gorecki (1983, Table 9, p. 30).

Tableau 3.4

Taux annuels(1) d'entrée et de sortie des établissements dans le secteur manufacturier(2), Canada, 1970-1981

Année	Emploi touché		Nombre d'établissements	
	Entrée(3) I	Sortie(4) II	Entrée(3) III	Sortie(4) IV
	(en pourcentage)			
1970-1971	2.12	1.80	2.31	4.91
1971-1972	1.84	1.96	4.44	5.43
1972-1973	1.80	1.59	4.67	4.40
1973-1974	2.12	1.77	5.30	5.99
1974-1975	2.13	1.88	6.52	5.29
1975-1976	1.14	2.45	3.75	5.55
1976-1977	0.90	2.09	2.22	5.45
1977-1978	1.49	1.86	4.10	4.29
1978-1979	1.14	1.42	3.46	4.53
1979-1980	1.77	1.90	5.00	5.40
1980-1981	1.27	2.61	3.42	7.97
Moyenne	1.61	1.94	4.11	5.38

(1) Tous les taux sont exprimés en pourcentages de l'emploi ou des établissements durant l'année de référence.

(2) Le secteur manufacturier est déterminé en utilisant la CTI de 1970 entre 1970 et 1981 inclusivement. Voir l'annexe du chapitre 3 pour des détails additionnels sur les calculs que renferme le tableau.

(3) On dit qu'il y a entrée l'année durant laquelle l'établissement produit pour la première fois un questionnaire de recensement annuel des manufactures.

(4) On dit qu'il y a sortie l'année durant laquelle l'établissement produit pour la première fois un questionnaire de recensement annuel des manufactures.

Source: Totalisations spéciales de Statistique Canada.

Tableau 3.5

Taux annuels de changement de l'emploi(1) dans le secteur manufacturier, par type d'établissement, Canada, 1970-1982

Année	Établissements qui se maitiennent(2)				Nouveaux établissements(3) et établissements disparus(4)	
	En croissance I	En régression II	Changement net(5) III	Renouvellement (6) IV	Changement net(7) V	Renouvellement (8) VI
	(en pourcentage)					
1970-1971	6.6	6.8	-0.2	13.4	0.32	3.9
1971-1972	8.6	4.7	3.9	13.3	-0.12	3.8
1972-1973	9.6	4.3	5.3	13.9	0.21	3.4
1973-1974	7.8	5.8	2.0	13.6	0.35	3.9
1974-1975	6.5	9.8	-3.3	16.3	0.25	4.0
1975-1976	7.7	7.1	0.5	14.8	-1.31	3.6
1976-1977	6.5	7.0	-0.4	13.5	-1.19	3.0
1977-1978	8.3	5.7	2.6	14.0	-0.37	3.4
1978-1979	8.8	5.7	3.0	14.5	-0.28	2.6
1979-1980	6.6	7.8	-1.2	14.4	-0.13	3.7
1980-1981	6.7	6.6	0.1	13.3	-1.34	3.9
Moyenne	7.6	6.5	1.1	14.1	-0.33	3.6
Erreur type de la moyenne	0.33	0.46	---	---	---	---

(1) Tous les taux sont exprimés en pourcentages de l'emploi durant l'année de référence.

(2) Les établissements qui s'étaient maintenus existaient durant les deux années (par exemple, en 1970 et en 1971).

(3) Les nouveaux établissements existaient durant la seconde année, mais pas durant la première (par exemple, pour 1970-1971, ils existaient en 1971, mais pas en 1970).

(4) Les établissements disparus existaient durant la première année, mais pas durant la seconde (par exemple, pour 1970-1971, ils existaient en 1970, mais pas en 1971)

(5) Colonne III = colonne I - colonne II.

(6) Colonne IV = colonne I + colonne II.

(7) Colonne V = colonne I - colonne II du tableau 3.4.

(8) Colonne VI = colonne I + colonne II du tableau 3.4.

Source: Totalisations spéciales de Statistique Canada.

Tableau 3.6

Répartition annuelle des établissements manufacturiers, par catégorie de croissance, Canada, 1970-1981

Année	Établissements qui se maintiennent			Taux de sortie	Variations nettes en pourcentage dans les établissements qui se maintiennent
	Emploi stable	Emploi en décroissance	Emploi en croissance		
	I	II	III	IV	V
	(en pourcentage)				
1970-1971	19.4	36.4	39.4	4.7	-0.27
1971-1972	18.7	29.6	46.8	4.9	3.91
1972-1973	17.8	28.1	50.2	4.0	5.33
1973-1974	19.0	33.2	42.6	5.2	2.04
1974-1975	12.6	41.3	41.5	4.6	-3.31
1975-1976	15.1	37.4	42.6	4.9	0.59
1976-1977	15.5	41.0	38.6	4.9	-0.48
1977-1978	15.4	33.6	46.5	4.4	2.58
1978-1979	14.3	35.6	45.7	4.4	3.03
1979-1980	14.9	40.4	39.6	5.0	-1.17
1980-1981	15.0	38.6	39.0	7.4	0.05
Moyenne	16.2	35.9	43.0	4.9	---
Erreur type de la moyenne	0.67	1.35	1.16	0.27	---
Coefficient de variation	0.0414	0.0375	0.0270	0.0546	---

Nota: Il y a des différences entre les taux de sortie et d'entrée déja signalés et ces taux-ci. Ces pourcentages sont calculés par rapport au nombre d'établissements dans la période de référence (c.-à-d. les établissements qui se sont maintenus plus ceux qui ont disparu). En conséquence, la somme des établissements disparus et des établissements ayant une croissance stable, en décroissance et en croissance devrait être égale à 100, sauf pour l'arrondissement. Tous les établissements ayant connu un emploi nul ne sont pas inclus dans les calculs. Aucune correction n'a été faite pour le changement apporté au champ d'application en 1978 (voir l'annexe B).

Source: Totalisations spéciales de Statistique Canada.

Tableau 3.7

Comparaisons annuelles de la taille de l'emploi des établissements en croissance, en décroissance, nouveaux et disparus dans le secteur manufacturier, Canada, 1970-1981

Année	Taille moyenne des établissements en décroissance	Taille moyenne des établissements en croissance	Décroissance moyenne	Croissance moyenne	Taille moyenne des établissements disparus	Taille moyenne des nouveaux établissements
			(en nombre d'employés)			
1970-1971	102.4	76.3	13.5	12.0	27.3	19.6
1971-1972	93.8	79.6	11.1	12.9	27.3	20.4
1972-1973	89.0	86.7	11.1	14.0	28.5	19.4
1973-1974	93.9	93.1	13.1	13.8	22.8	20.7
1974-1975	109.5	67.5	18.4	12.1	26.6	23.6
1975-1976	97.2	79.9	14.2	13.6	33.2	29.4
1976-1977	93.7	87.8	13.3	13.2	28.7	28.5
1977-1978	98.7	88.2	13.6	14.3	33.0	26.1
1978-1979	86.2	92.5	12.6	15.0	25.6	27.3
1979-1980	102.4	83.6	15.5	13.4	29.4	27.9
1980-1981	94.4	89.6	13.3	13.3	28.9	29.5
Moyenne	96.5	84.1	13.6	13.4	28.3	24.8
Erreur type de la moyenne	1.98	2.32	0.61	0.27	0.91	1.24
Coefficient de variation	0.021	0.028	0.045	0.020	0.032	0.050

Nota: Dans ce tableau-ci comme dans les autres, les employés comprennent à la fois les travailleurs de la production et les salariés.

Source: Totalisations spéciales de Statistique Canada.

Tableau 3.8

Importance annuelle des établissements nouveaux et disparus par rapport aux établissements en décroissance et en croissance dans le secteur manufacturier, Canada, 1970-1981

	En pourcentage des nombres		En pourcentage de l'emploi touché		Déduction faite des variations pour toutes les établissements qui se maintiennent (en pourcentage)
	Disparus/ en décroissance	Nouveaux/ en croissance	Disparus/ en décroissance	Nouveaux/ en croissance	
Année	I	II	III	IV	V
1970-1971	12.8	20.2	25.8	32.9	-0.3
1971-1972	17.4	13.3	42.6	22.9	3.9
1972-1973	15.1	13.3	38.8	20.4	5.3
1973-1974	17.1	17.4	30.9	28.6	2.0
1974-1975	12.2	15.0	18.3	31.4	-3.3
1975-1976	14.2	8.6	34.3	18.6	0.6
1976-1977	12.7	6.3	29.1	13.6	-0.5
1977-1978	12.6	8.8	32.8	18.1	2.6
1978-1979	12.4	10.4	25.2	19.0	3.0
1979-1980	12.5	12.5	23.7	26.0	-1.2
1980-1981	19.1	8.4	38.5	18.5	0.1
Moyenne	14.4	12.2	30.9	22.7	---
Erreur type de la moyenne	0.84	1.27	2.22	1.87	---

Nota: Dans le présent tableau, nou avons incorporé les corrections faites en regard du changement apporté au champ d'application en 1978. Pour les détails, voir l'annexe B.

Source: Totalisations spéciales de Statistique Canada.

Tableau 3.9

Élements des gains et des pertes d'emplois dans les établissements manufacturiers, mesurés sur des périodes de cinq et de dix ans, Canada, 1971-1981

Période	Taux d'entrée	Taux de croissance des établissements qui se maintiennent	Taux de croissance total de l'emploi	Taux d'entrée/ taux de croissance total	Taux de sortie	Taux de décroissance des établissements qui se maintiennent	Taux de décroissance total de l'emploi	Taux de sortie/ taux de décroissance total
				(en pourcentage)				
Changement cumulatif à partir d'une comparaison des points limites								
1971-1976	9.24	16.50	25.74	35.9	10.28	9.95	20.23	50.8
1976-1981	10.26	15.10	25.36	40.5	9.95	11.39	21.34	46.6
1971-1981	19.19	21.10	40.29	47.6	18.73	11.89	30.62	61.2
Taux implicites annuels de changement à partir d'une comparaison des points limites								
1971-1976	1.78	3.10	4.68	---	2.15	2.07	4.42	---
1976-1981	1.97	2.81	4.62	---	2.07	2.39	4.69	---
1971-1981	1.77	1.93	3.44	---	2.05	1.25	3.59	---
Taux implicites annuels tirés du changement basé sur les taux de chaque année(1)								
1971-1976	1.26	8.04	---	---	1.78	6.36	---	---
1976-1981	1.74	7.38	---	---	1.90	6.56	---	---
1971-1981	1.50	7.70	---	---	1.84	6.46	---	---

(1) Pour les taux à long terme, il a été impossible de faire les corrections pour le changement apporté au champ d'application en 1978. En conséquence, à des fins de comparaison, les taux à court terme de chaque année utilisés sont les taux non corrigés signalés dans l'annexe B.

Source: Totalisations spéciales de Statistique Canada.

Tableau 3.10

Taux annuels moyens d'entrée et de sortie des entreprises dans le secteur manufacturier, Canada, 1970-1971 a 1982-1983

Méthode de calcul	Total	Par fusion	Par ouverture ou fermeture d'usine
1 Avec les nombres		(en pourcentage)	
Entrée	6.24	0.66	5.58
Sortie	6.75	1.22	5.53
2 Avec l'emploi			
Entrée	2.31	1.22	1.09
Sortie	3.42	2.06	1.36

Source: Totalisations spéciales de Statistique Canada.

Tableau 3.11

Comparaison des sources de renouvellement des emplois dû à l'ouverture et à la fermeture d'établissements dans le secteur manufacturier, Canada, 1970-1971 a 1979-1980

Source	Renouvellement de l'emploi total des usines I	Renouvellement des emplois des entreprises par ouverture d'usines II	Renouvellement des emplois des nouvelles usines des entreprises qui se maintiennent(1) III
		(en pourcentage)	
Entrée(2)	1.65	1.09	0.56
Sortie(2)	1.87	1.25	0.62

(1) On obtient le taux de renouvellement des emplois des nouvelles usines des entreprises qui se maintiennent en soustrayant la colonne II de la colonne I.

(2) Il s'agit de la moyenne des taux annuels de changement de l'emploi pondéres en fonction de l'année de référence. Des modifications ont été apportées tant aux taux d'entrée que de sortie des entreprises et des établissements, conformément à l'analyse de l'annexe B.

Source: Totalisations spéciales de Statistique Canada.

Graphique 3-1

Importance des fusions dans le processus d'entrée dans les industries manufacturières, Canada, 1970-1971 à 1983-1984

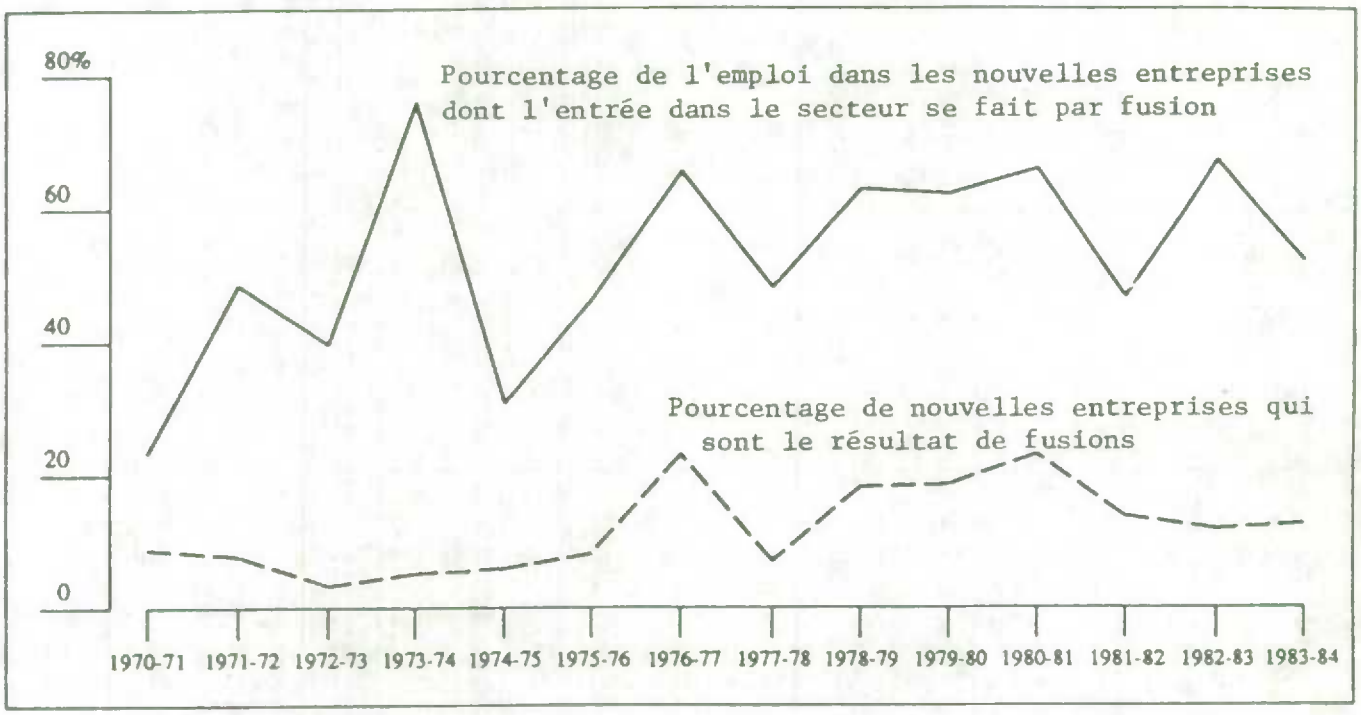

Source: Totalisations spéciales de Statistique Canada.

DIRECTION DES ÉTUDES ANALYTIQUES
DOCUMENTS DE RECHERCHE

N°

1. *Réaction comportementale dans le contexte d'une simulation micro-analytique socio-économique,* ***Lars Osberg***

2. *Chômage et formation,* ***Garnett Picot***

3. *Des pensions aux personnes au foyer et leur répartition sur la durée du cycle de vie,* ***Michael Wolfson***

4. *La modélisation des profils d'emploi des Canadiens au cours de leur existence,* ***Garnett Picot***

5. *Perte d'un emploi et adaption au marché du travail dans l'économie canadienne,* ***Garnett Picot et Ted Wannell***

6. *Système de statistiques relatives à la santé: proposition d'un nouveau cadre théorique visant l'intégration de données relatives à la santé,* ***Michael C. Wolfson***

7. *Projet-pilote de raccordement micro-cacro pour le secteur des ménages au Canada,* ***Hans J. Adler et Michael C. Wolfson***

8. *Notes sur les groupements de société et l'impôt sur le revenu au Canada,* ***Michael C. Wolfson***

9. *L'expansion de la classe moyenne: données canadiennes sur le débat sur la déqualification,* ***John Myles***

10. *La montée des conglomérats,* ***Jorge Niosi***

11. *Analyse énergétique du commerce extérieur canadien: 1971 et 1976,* ***K.E. Hamilton***

12. *Taux nets et bruts de concentration des terres,* ***Ray D. Bollman et Philip Ehrensaft***

13. *Tables de mortalité en l'absence d'une cause pour le Canada (1921 à 1981): une méthode d'analyse de la transition épidémiologique,* ***Dhruva Nagnur et Michael Nagrodski***

14. *Distribution de la fréquence d'occurence des sous-séquences de nucléotides, d'après leur capacité de chevauchement,* ***Jane F. Gentleman et Ronald C. Mullin***

15. *L'immigration et le caractère ethnolinguistique du Canada et du Quebec,* ***Réjean Lachapelle***

16. *Intégration de la ferme au marché extérieur et travail hors ferme des membres des ménage agricoles,* ***Ray D. Bollman et Pamela Smith***

17. *Les salaires et les emplois au cours des années 1980: évolutin des salaires des jeunes et déclin de la classe moyenne,* ***J. Myles, G. Picot et T. Wannell***

18. *Profil des exploitants agricoles dotés d'un ordinateur,* ***Ray D. Bollman***

19. *Répartitions des risques de mortalité: une analyse de tables de mortalité,* ***Geoff Rowe***

20. *La classification par industrie dans le recensement canadien des manufactures: vérification automatisée à l'aide des données sur les produits,* ***John S. Crysdale***

21. *Consommation, revenus et retraite,* ***A.L. Robb et J.B. Burbridge***

22. *Le renouvellement des emplois dans le secteur manufacturier au Canada,* ***John R. Baldwin et Paul K. Gorecki***

23. *La Dynamique des marchés concurrentiels,* ***John R. Baldwin et Paul K. Gorecki***

    A. *Entrée et sortie d'entreprises dans le secteur manufacturier au Canada*
    B. *Mobilité à l'intérieur des branches d'activité dans le secteur manufacturier au Canada*
    C. *Mesure de l'entrée et de la sortie dans le secteur manufacturier au Canada: méthodologie*
    D. *Effet de la libre concurrence sur la productivité: rôle de la rotation des entreprises et des usines*
    E. *Les fusions et le processur concurrentiel*
    F. *À venir*
    G. *Lews statistiques de concentration comme prédicteurs du degré de concurrence*
    H. *Le rapport entre la mobilité et la concentration dans le secteur manufacturier au Canada*

24. *Améliorations apportées au SAS de l'ordinateur central en vue de faciliter l'analyse exploratoire des données,* ***Richard Johnson et Jane F. Gentleman***

25. *Aspects de l'évolution du marché du travail au Canada: mutations intersectorielles et roulement de la main-d'oeuvre,* ***John R. Baldwin et Paul K. Gorecki***

26. *L'écart persistant: étude de la différence dans les gains des hommes et des femmes qui ont récemment reçu un diplôme d'études postsecondaires,* ***Ted Wannell***

27. *Estimation des pertes de sol sur les terres agricoles à partir des données du recensement de l'agriculture sur les superficies cultivées,* ***Douglas F. Trant***

28. *Les bons et les mauvais emplois et le déclin de la classe moyenne: 1967-1986,* ***Garnett Picot, John Myles, et Ted Wannell***

29. *Données longitudinales sur la carrière relatives à certaines cohortes de fonctinnaires,* ***Garnett Picot et Ted Wannell***

30. *L'incidence des revenus sur la mortalité sur une période de vingt-cinq ans,* ***Michael Wolfson, Geoff Rowe, Jane F. Gentleman et Monica Tomiak***

31. *Réaction des entreprises à l'incertitude des prix: la stabilisation tripartite et l'industrie des bovins dans l'ouest du Canada,* ***Theodore M. Horbulyk***

32. *Méthodes de lissage pour microdonnées longitudinales simulées,* ***Jane F. Gentleman, Dale Robertson et Monica Tomiak***

33. *Tendances des investissements directs canadiens à l'étranger,* ***Paul K. Gorecki***

34. *POHEM - une approche inédite pour l'estimation de l'espérance de vie corrigée en fonction de l'état de santé,* ***Michael C. Wolfson***

35. *Emploi et taille des entreprises au Canada: les petites entreprises offrent-elles des salaires inférieurs?,* ***René Morissette***

36. *Distinguer les caractéristiques des acquisitions étrangères en haute technologie dans le secteur manufacturier canadien,* ***John R. Baldwin et Paul K. Gorecki***

37. *Efficience des branches d'activité et roulement des établissements dans le secteur canadien de la fabrication,* ***John R. Baldwin***

38. *Le vieillissement de la génération du baby boom: effets sur le secteur public du Canada,* ***Brian B. Murphy et Michael C. Wolfson***

39. *Tendances dans la répartition de l'emploi selon la taille des employeurs: données canadiennes récentes,* ***Ted Wannell***

40. *Les petites collectivités du Canada atlantique: structure industrielle et caractéristiques du marchédu travail au début des années 80,* ***Garnett Picot et John Heath***

41. *La répartition des impôts et des transferts fédéraux et provinciaux dans le Canada rural,* ***Brian B. Murphy***

42. *Les multinationales étrangères et les fusions au Canada,* ***John Baldwin et Richard Caves***

43. *Recours répétés à l'assurance-chômage,* ***Miles Corak***

44. *POHEM -- Un cadre permettant d'expliquer et de modéliser la santé de populations humaines,* ***Michael C. Wolfson***

45. *Analyse de modèle de l'espérance de vie en santé de la population: une approche fondée sur la microsimulation,* ***Michael C. Wolfson et Kenneth G. Manton***

46. *Revenue de carrière et décès: une analyse longitudinale de la population âgée masculine du Canada,* ***Michael C. Wolfson, Geoff Rowe, Jane Gentleman et Monica Tomiak***

47. *La modélisation des profils d'emploi des canadiens au cours de leur existence,* ***Miles Corak***

48. *La dynamique du mouvement des entreprises et le processus concurrentiel,* ***John Baldwin***

49. *Élaboration de données-panel longitudinales à partir de registres des entreprises: Observations du Canada,* ***John Baldwin, Richard Dupuy et William Penner***

50. *Le calcul de l'espérance de vie ajustée sur la santé pour une province canadienne à l'aide d'une fonction d'utilité multiattibut: Un premier essai,* ***J.-M. Berthelot, R. Roberge et M. C. Wolfson***

51. *Mesure de la robustesse des barrières à l'entrée,* ***J. R. Baldwin et M. Rafiquzzaman***

52. *Les multinationales au Canada : Caractéristiques et facteurs déterminants,* ***Paul K. Gorecki***

53. *La persistance du chômage : Dans quelle mesure l'attribuer aux presttions d'assurance-chômage de prolongation fondée sur le taux de chômage régional,* ***Miles Corak et Stephen Jones***

54. *Variations cycliques de la durée des périodes de chômage,* ***Miles Corak***

55. *Licenciements et travailleurs déplacés: Variations cycliques, secteurs les plus touchés et expériences après le licenciement,* ***Garnett Picot et Wendy Pyper***

56. *La durée du chômage en période d'expansion et de récession,* ***Miles Corak***

57. *Obtenir un emploi en 1989-1990 au Canada,* ***René Morissette***

58. *L'appariement de données échantillonnales et administratives en vue d'étudier les déterminants de la santé,* ***P. David, J.-M. Berthelot et C. Mustard***

59. *Maintenir la comparabilité dans le temps des classifications par industrie,* ***John S. Crysdale***

60. *L'inégalité des gains au Canada: Le point sur la situation,* ***R. Morissette, J. Myles et G. Picot***

61. *Changement structurel dans le secteur canadien de la fabrication (1970-1990),* ***J. Baldwin et M. Rafiquzzaman***

62. *Effets dissuasifs de l'assurance-chômage sur le marché du travail canadien : un survol,* ***M. Corak***

63. *Expériences récentes des jeunes sur le marché du travail au Canada,* ***Gordon Betcherman, René Morissette***

64. *Comparaision de la création et de la disparition d'emplois au Canada et aux États-Unis,* ***John Baldwin, Timothy Dunne, John Haltiwanger***

65. *Heures de travail hebdomadaire au Canada : le point sur la situation,* ***René Morissette, Deborah Sunter***

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Président, Comité d'études des publications, Direction des études analytiques, Édifice, R.H. Coats, 24ième étage, Statistique Canada, Parc Tunney, Ottawa, Ontario, K1A 0T6, (613) 951-8213.

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHEQUE STATISTIQUE CANADA
1010225842